

L'AFFAIRE GUSTAVE CHPET (TABLEAU SYNOPTIQUE)

N.B. : Dans les protocoles et arrêtés de l'époque, le nom de Chpet est orthographié avec deux « t ». Nous maintenons la transcription généralement admise pour le nom ainsi orthographié : « Shpett ».

1929 : Fermeture du GAKhN. Gustave Chpet est contraint d'abandonner l'enseignement.

En 1935 : Accusé d'activités contre-révolutionnaires par le NKVD, G. Chpet est condamné à 5 ans d'exil en Sibérie (Tomsk).

En 1937 : Gustave Chpet est condamné à mort par l'organisation du NKVD de Tomsk.

Gustave Chpet est fusillé le 16 novembre 1937 à Tomsk.

Protocole N° 12301

Interrogatoire du 1^{er} novembre 1937, à Tomsk : G. Chpet est accusé avec S. Petrovski d'activité contre-révolutionnaire et d'engagement monarchiste, de fréquenter, à Tomsk, les réunions de l'organisation créée par le Prince Volkonski, sur l'ordre d'une organisation de la Garde blanche à l'étranger (à Kharbin). On lui reproche d'intervenir contre le mouvement stakhanoviste, et d'avoir des visées terroristes à l'encontre des dirigeants du Parti et du Gouvernement. On le fait s'accuser d'agitation fasciste parmi les étudiants et de propagande anti-révolutionnaire dans la population

de Tomsk. Gustave Gustavovitch signe le protocole de l'interrogatoire conduit par un certain Kazantsev, membre de l'UGB de l'UNKVD de Tomsk.

Le 2 novembre, l'affaire est déclarée close.

Le Capitaine de la sécurité d'État, chef du NKVD, Ovtchinnikov, confirme l'acte de condamnation du Lieutenant Poutimtsev, chef du bureau du GUGP à l'encontre de Gustav Shpett [Chpet].

G. Chpet est accusé de participer à l'agitation politique de mouvements monarchistes et des KD, et de préparer une insurrection armée avec les anciens Gardes blancs contre l'État soviétique ; pour ces raisons, il est traduit devant un tribunal.

Tribunal restreint du 9 novembre 1937 (Protocole 60/1) – NKVD de la Région de Novosibirsk : G.G. Shpett [Chpet], **d'ascendance noble, est condamné à mort.** Tous ses biens sont confisqués.

16 novembre 1937 : l'arrêté du 9 novembre est mis à exécution (l'heure n'est pas indiquée dans l'extrait de l'acte N° 36)

C'est en 1956, par un courrier de Tomsk du 19 janvier (signé par le Président du Présidium du Tribunal de Tomsk, Elaguina), que Natalia Konstantinovna parvient à obtenir, après plusieurs recherches, le rapport officiel sur la condamnation à mort de son ~~maris~~ **maris**. Mais l'affaire se clôt sur un manque de preuves quant à l'exécution de la peine.

Premier certificat de décès (N° 069725) du 21 février 1956 : G. Shpett [Chpet] est déclaré être mort le 23 mars 1940 d'une pneumonie.

Deuxième certificat de décès du 28 août 1990 : G. Shpett [Chpet] est déclaré mort fusillé le 16 novembre 1937 à Tomsk.